



Charte du licencié à l'US Lillebonne Basket 2017 / 2018

La signature d'une licence à l'**US Lillebonne Basket** donne des droits, et implique un certain nombre **d'engagements**. Du bon équilibre entre **droits** et **devoirs**, et de leur réelle acceptation, dépend le bon déroulement de la saison. Cette charte présente les attentes du club vis à vis de tout(e) joueur (se) et constitue un document de référence pour apprécier les comportements et les attitudes et prendre les décisions.

Plaisir et convivialité, esprit sportif, respect, engagement, combativité

LES DROITS

- Droit d'utiliser les installations sportives et le matériel mis à disposition pour jouer au basket
- Droit de jouer dans les compétitions officielles
- Droit de porter le maillot de l'USL Basket prêté pour une saison et de bénéficier de l'encadrement des équipes
- Droit de participer aux animations organisées par la commission animation de l'USL Basket

LES ENGAGEMENTS

De manière générale, il s'agit de respecter **la politique du club** et de placer les objectifs de **l'équipe avant les intérêts personnels**.

- La signature d'une licence constitue **un engagement** à suivre toutes les activités de **l'équipe** pour une saison sportive complète:
- Se préparer physiquement durant l'intersaison (pour les seniors) et participer à tous les entraînements et matchs programmés.
 - Informer en cas d'empêchement l'entraîneur de mon absence par téléphone ou par mail
 - Donner le meilleur de soi-même pour les meilleurs résultats possibles de l'équipe.
 - Accepter les décisions prises par le coach (techniques, tactiques et composition d'équipe).

La signature d'une licence donne l'obligation au respect des règles et du fonctionnement d'un club :

- **Avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et s'engager à le respecter.**
- **Utiliser le co-voiturage pour aller aux rencontres et entraînements.**

La signature d'une licence c'est contribué au **bon fonctionnement** du club :

- Effectuer le règlement de sa licence dans les délais impartis (2 semaines avant le début des compétitions).
- Honorer les convocations concernant l'encadrement des rencontres du week-end (table, chrono, arbitrage, responsable de salle...).
- Participer à la vie du club dans les différentes instances : CA, commissions, manifestations, animations...
- Aller dans les tribunes pour supporter si je ne suis pas joueur, coach, OTM ou responsable de l'organisation.
- Effectuer le règlement des frais en cas d'ouverture de dossier disciplinaire.
- Arbitrer un match pour chaque technique que l'on reçoit (2e FT => 2 matchs...)

La signature d'une licence **d'un joueur mineur implique aux parents** :

- Accompagner régulièrement l'équipe dans laquelle joue mon enfant et à en accepter l'organisation (gestion des maillots, déplacement, buvette, gâteaux...) définie par le responsable d'équipe.
- Assurer à tour de rôle le transport des joueurs lors des matchs à l'extérieur.
- Respecter les choix et décisions des entraîneurs et coaches.
- Avoir **un comportement exemplaire** tant envers les joueurs, entraîneur, adversaires, arbitres et public tant à domicile qu'à l'extérieur contribuant ainsi à la bonne image du club.
- Je suis invité à participer activement aux manifestations qu'organise le club.
- **Avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et s'engager à le respecter.**
- **Utiliser le co-voiturage pour aller aux rencontres et entraînements.**

Nom et signature du licencié

Signature des parents